



BULLETIN MUNICIPAL DECEMBRE 2023

Le mot du Maire :

Cette année qui s'achève laisse derrière elle le souvenir de la tempête dont nous nous serions bien passé.

Certes, notre village n'est pas celui qui a été le plus atteint mais il a été suffisamment impacté pour que les routes soient momentanément coupées, empêchant tout déplacement pendant plusieurs heures.

Le Plan Communal de sauvegarde a été mobilisé par les conseillers municipaux pour parer au plus pressé et rétablir les accès minimum. Sans oublier la coupure d'électricité et de communication téléphonique quasi générale qui a accompagné le phénomène. De longues semaines ont été nécessaires pour rétablir ces réseaux et le temps à paru bien long, à ce moment là.

Ceci nous montre que les aléas climatiques sont difficilement prévisibles malgré les alertes diffusées régulièrement par les services de l'état.

Et puis, le travail du conseil municipal a été entravé pendant plusieurs mois du fait de la démission en mai de quatre conseillers municipaux, mais les élections du mois d'août ont permis de compléter l'équipe qui a été en mesure de reprendre les travaux interrompus dès le mois de septembre.

Malgré cela, l'adressage a pu être finalisé, la gestion du cimetière a repris, le Plan Communal de sauvegarde actualisé, un projet d'appartement supplémentaire à l'école mis à l'étude ainsi que l'assainissement de l'appartement de la poste, sans oublier l'édification d'un bâtiment communal entre les locaux de la CUMA et la station de pompage de l'ASA.

La rénovation de la couverture de la Mairie, les aménagements urbains et la réhabilitation énergétique de l'agence postales sont en cours et devraient aboutir l'année prochaine.

L'instruction du PLUI se poursuit sous la directive de la Communauté de commune.

Pour Gramont, nous devons rester vigilant sur les possibilités qui seront données à nos hameaux de se développer, sans pour autant consommer de terres agricoles et au village de permettre la construction de quelques habitations dans le respect de l'architecture locale.

Enfin, nous devons rester attentif au désengagement des services de proximité que sont les impôts, la maison France service et l'agence postale, dont la faible fréquentation pourrait remettre en question leur présence régulière. C'est particulièrement le cas pour l'agence postale dont le fonctionnement menace d'être revu à marche forcée par La Poste du fait d'un manque de clientèle criant.

Nous devons nous mobiliser pour faire remonter cette statistique afin de pouvoir être en mesure de négocier le maintien de notre Agence.

Voilà rapidement brossées mes réflexions de fin d'année qui, je l'espère, trouveront l'écho qu'elles méritent auprès de vous.

Je termine en vous souhaitant une Bonne Fête de fin d'année entre amis ou en famille et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Toujours bien sincèrement
Claude TRIFFAULT

* Invitation aux vœux du Maire *

Cette année la cérémonie des vœux aura lieu le: samedi 6 janvier à 15h 00
à la salle des fêtes de Gramont

Vous êtes cordialement invités à y participer !

INFORMATIONS GENERALES

Lucienne SUDRE: une nouvelle centenaire à Gramont.

Le 20 décembre M. Le Maire s'est déplacé pour lui souhaiter au nom Du conseil municipal un joyeux anniversaire et lui remettre son certificat de centenaire, un méga panier garni ainsi qu'une superbe orchidée pour égayer sa vie.

FINANCES PUBLIQUES

La Direction générale des finances publiques a mis en place chaque premier mardi du mois une permanence de proximité à la Mairie de Gramont (salle des fêtes) pour vous permettre d'obtenir des réponses à vos questions relatives aux impôts.

Prochaines permanences de 13h30 à 16h30

le mardi 2 janvier 2024

Le mardi 06 février 2024

le mardi 05 mars 2024

A dater du mois d'avril Vous devrez désormais prendre RDV depuis votre espace particulier :

[www.impots.gouv.fr/mes contacts/ prendre rendez-vous](http://www.impots.gouv.fr/mes_contacts/prendre_rendez-vous)

La Mairie et l'agence postale sont également ouvertes le mardi, profitez-en pour venir effectuer toutes vos démarches administratives.

C'est aussi l'occasion de passer emprunter un livre à la bibliothèque, ouverte également chaque premier mardi du mois, de 14 à 15h.

RÉSULTATS ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES AOÛT 2023

Fin mai nous étions avisés de la démission de quatre conseillers municipaux, l'arrêté préfectoral promulgué le 4 juillet 2023 a alors fixé les dates des scrutins aux dimanches 20 et 27 août 2023.

Une liste ouverte a été créée qui rassemblait

- Monsieur Jean François ETIENNE Agriculteur 69 ans
- Monsieur Yann GALLAIS Agent de maîtrise 55 ans
- Monsieur Jean Pierre PICHON Ingénieur 68 ans
- monsieur Frédéric SOLER électricien 60 ans

Personne n'a souhaité les rejoindre et le 20 Août ils ont été tous les quatre élus. C'est avec plaisir que nous les avons accueillis parmi nous.

A dater de ce jour le Conseil Municipal a pu reprendre son activité.

La première réunion a eu lieu le 16 septembre 2023

Nouvelles attributions commissions

JP Pichon Bat et travaux et défense

F Soler Bulletin municipal

JF Etienne Plan communal de sauvegarde et syndicat de l'eau

Mme Candelon M. Henry École de Marsac

Y Gallais commission budget

ADRESSAGE

Laissé au point mort fin mai, le nom des voies, les numéros (représentant la distance en mètres séparant les habitations du début de la voie) étaient juste effectués.

Depuis nous avons pu choisir les panneaux des rues et les numéros de chacun. Ceux du centre du village sont soumis aux normes des monuments de France. Toutes les adresses sont désormais consultables en ligne sur la base d'adressage Nationale (BAN). Le travail informatique plutôt fastidieux a été fait par la mairie.

Les panneaux sont commandés (en email pour la campagne et en fonte pour le centre du bourg). Ils seront posés par la communauté de commune dès la réception de ceux-ci.

Chacun d'entre vous sera avisé par courrier du libellé précis de son adresse.

ÉCOLE DE MARSAC

La réunion du 20 juin 2023 (jour de la tempête) ne nous annonçait pas un avenir radieux pour 2023 / 2024

La situation était critique. En un an perte de 50 % des élèves. L'école restera cependant ouverte pour la rentrée 2023 avec 7 élèves en prévision.

1 élève en CE1 2 élèves en CE2 4 élèves en CM1. Au final ils seront 9 .

Les travaux d'isolation prévus sont quasiment terminés. Les équipements ont été réalisés.

La commune de Gramont apporte tout son soutien à l'école de Marsac pour le maintien de celle-ci.

A la suite de la fermeture de la classe de maternelle de Marsac, les enfants ont été scolarisés aux écoles environnantes.

La seule solution pour que l'école de Marsac survive serait que les parents se mobilisent afin que leurs enfants poursuivent leur scolarité en primaire à Marsac.



CIMETIÈRE COMMUNAL

Il est aujourd'hui interdit d'utiliser des herbicides. Les allées du cimetière seront dans un avenir proche enherbées par une plante couvrante ne poussant pas en hauteur.

Le projet est à l'étude avec l'aide de la Communauté de Commune.

La mise en conformité des sépultures entamée il y a un moment est de nouveau à l'ordre du jour.

AGRICULTURE DURABLE : EAU, ÉROSION, ÉNERGIES

DERNIÈRE ÉTAPE DU TOUR PLUI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOMAGNE 82

Afin d'engager la phase de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) constituant le projet politique du PLUI, la communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise avait souhaité, avec les bureaux d'études convier les élus à trois journées de séminaire itinérant à la découverte du territoire et des projets communaux. Ce format devait permettre, au travers d'un circuit reliant plusieurs secteurs à enjeux, d'acquérir une approche sensible des problématiques variées du territoire permettant des apports concrets pour la rédaction future du projet de territoire.

C'est donc à Gramont que s'est déroulé leur dernier jour placé sous le thème agriculture durable (Eau / Érosion / Anergies) avec ensuite un accueil à la salle des fêtes, la visite des exploitations agricoles de Laurent Dirat et de Grégory Lagarde.

Alain de Scoraille (Agriculteur et élu dans le Gers) et les BE Citadia Conseil & Even Conseil sont également intervenus sur ce thème de cette 12ème et dernière étape du Tour PLUI.

L'agriculture est très prégnante sur le territoire de la Lomagne Tarn et-Garonnaise. Elle agit sur tous les aspects : économiques, sociaux, environnementaux et paysagers... Aujourd'hui, l'agriculture doit relever de nouveaux défis et se préparer aux transitions : gestion de l'eau, prévention de l'érosion des sols, maîtrise

et production d'énergie...
▪ Comment pérenniser les activités agricoles ?

Quels modèles agricoles pour demain ? Quelles cultures ?

▪ Comment concilier la gestion de l'eau avec la préservation des

activités agricoles ?
▪ Quelle place pour la production d'énergies renouvelables ?
▪ Quel rôle pour l'agriculture en matière de préservation de la biodiversité ?
▪ Comment lutter contre l'érosion des sols ?



BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
<i>Participation frais scolaires</i>	20 000 €	Produit des services	4150 €
<i>Électricité, carburants, fournitures, petit matériel...</i>	11 200 €	<i>Concessions cimetière, droit de stationnement, remboursement frais hors personnel,...</i>	150
<i>Entretien et réparations bâtiments communaux, matériel et assurances...</i>	1780642,41 €	<i>Remboursement salaire agent accueil de l'agence postale</i>	2650 €
<i>Honoraires, téléphone, timbres, cotisations diverses, abonnements...</i>	1410 €	Atténuation de Charges	14000 €
<i>Taxes foncières, droit de bail...</i>	2000 €	Impôts et taxes	98 521 €
		Dotations et participations État	41 750 €
Charges à caractère général	227 352,41	Loyers communaux	12000 €
Charges de personnel	46400	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	161 680,43
Atténuation de produits			
<i>Reversement fiscalité</i>	20 000		
Charges de gestion courante			
<i>Indemnités élus, service incendie, subventions, participation syndicats...</i>	38 850		
Charges financières	2500		
Virement à la section investissement			
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES fonctionnement	332 102,41	TOTAL GÉNÉRAL RECETTES fonctionnement	332 102,41

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
<i>Capital emprunt</i>			
<i>Dépôt et cautionnement</i>		FCTVA	2000
Remboursement d'emprunt	14 200	Bâtiment Public	18000
<i>Aménagement terrain</i>		DETR : aménagements urbains	
<i>Bâtiments publics</i>	34 841,38	Région : aménagements urbains	
<i>Matériel Informatique - Photocopieur</i>	3000	DSIL : aménagements urbains	
<i>Achat matériel divers(souffleur taille haie etc)</i>	11 000	Dépt. : aménagements urbains	
TOTAL IMMO CORPORELLES	48 841,38	Dépôt et cautionnement	2500
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES investissement	183 233,67	TOTAL GÉNÉRAL RECETTES investissement	183 236,67

ASA

L'assemblée générale de notre association s'est tenue cette année le 7 avril et a été une fois de plus très participative au vue des nombreux éléments en pleine évolution.

Les précipitations pour cette campagne ont été plus nombreuses et notre outil moins sollicité que l'an passé. Je pense qu' à choisir nous aurions préféré irriguer plutôt que de subir cette tempête inédite du 20 juin sur notre commune.

Le plan eau et d'autres directives, voulus par le gouvernement, vont alourdir une fois de plus la gestion de notre association.

Je n'ai pour l'instant, à ma connaissance, qu'une partie des exigences administratives supplémentaires et obligatoires applicables dès 2024 sachant que déjà se profilent des contraintes budgétaires pour 2025...

Nous ferons le point de ces éléments nouveaux à notre prochaine assemblée.

Laurent Dirat

Président de l'ASA de Gramont



Foyer Rural

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Foyer Rural par le biais de la présidente, Mme Véronique Wingtan au 06.48.13.37.79.

Bien vivre à Gramont

Aucune information n'a été transmise par l'association
Pour tout renseignements vous pouvez contacter M. Corbière

ACCA

Aucune information n'a été transmise par l'association
Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. Moles

LE PRÉAU

L'épicerie de l'association du Préau prend forme et propose cette année davantage de produits. Ce sont les paniers de légumes frais de la ferme d'Auvillar qui plaisent le plus aux adhérents.

Les volailles de Léa du Castéra -Bouzet et le bœuf de Laurent de l'Isle Bouzon sont aussi une réussite, le goût des produits de nos fermes retrouvé!

L'association qui a pour but de proposer des activités culturelles a organisé cette année plusieurs événements:

_le 4 août, un concert de musique classique avec le Trio du Cellier de Washington. Isabelle Frouvelle, harpiste, artiste bienveillante, a été magnifique dans sa pédagogie musicale.

_Le 2 septembre, aussi dans notre église un concert rencontre entre François Veihan, flûtiste et Olivier Samouillan, violoncelliste (et artiste complet) fut un grand moment.

Notre ami Roger Tessier, compositeur a redoublé d'énergie pour la réussite de cette manifestation.

_Puis, pour finir, l'infatigable Jacques Sirat nous a présenté le 23 novembre son errance Sud-Américaine. Un moment fort où les questions du public ont été

très personnelles , dans ses réponses Jaques, fidèle à lui-même , a été très sincère.

Si vous voulez adhérer à cette association et ainsi profiter des achats groupés avec des producteurs locaux vous pouvez contacter Eugénie Jarlan au 06 85 68 66 01

La Vie au Château



Noël s'invite au château !

Découvrez les traditions de Noël présentées au château de Gramont, en famille, entre amis

ou en amoureux !

Exposition : Un Noël d'antan au XIXe siècle

Cette année encore, le château de Gramont se met aux couleurs de Noël : sapins décorés et ornés de pommes, table joliment dressée sous une couronne de gui et jouets d'autrefois seront présentés dans les salles du château et côtoieront les céramiques de Gisèle Garric, encore présentes pour quelques semaines. Une visite à ne pas manquer et qui ravira petits et grands !

Deux balades contées à ne surtout pas manquer

Rien de tel qu'un décor fabuleux et surprenant pour s'immerger dans un univers merveilleux.

De salles en salles, d'histoires en histoires, de personnages en créatures, de mots en phrases, laissez-vous entraîner par Véronique, conteuse

professionnelle et animatrice culturelle, qui vous guidera au travers de notre exposition : un Noël d'antan au XIXe siècle.

Elle proposera deux balades immersives jouant sur le thème de Noël et du château de Gramont.

Exposition du 9 décembre 2023 au 7 janvier 2024

Adulte : 6 € (7 € à partir du 2 janvier)

Gratuit pour les moins de 26 ans

Ouverture du château :

↳ Du 9/12 au 17/12 : du mardi au vendredi sur réservation et les samedis et dimanches de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

↳ Du 19/12 au 7/01 : du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

↳ Château fermé le lundi.

Balades contées les jeudis 28 décembre 2023 et 4 janvier 2024 à 14 h 30

Adulte : 8 €

Enfant : 4 €

Prévoir des vêtements chauds !

Renseignements au 05.63.94.05.26 ou chateau.gramont@monuments-nationaux.fr

www.chateau-gramont.fr



Veillez trouver ci-joint un document du SMEEOM sur la nouvelle gestion des déchets.

Dès le début de l'année 2024, il sera possible de s'équiper gratuitement d'un composteur sur simple demande au 05 63 29 09 97 .

JETONS MOINS TRIONS MIEUX



CONTACTS DES ELUS

Mairie	/	05.63.94.09.88.	Mairie-gramont@info82.com
Site Internet Gramont	/	/	Siteinternetgramont82@orange.fr
Triffault Claude	06.22.08.29.23.	09.79.30.75.68.	triffaultclaud@wanadoo.fr
Dirat Laurent	06.79.39.70.66.		laurent.dirat@wanadoo.fr
Sigaud Patricia	06.75.38.66.04.		patricia.sigaud31@orange.fr
Gallais Yann	07 86 00 71 68		galaisyannpro@gmail.com
Pichon Jean Pierre	06 76 66 08 65		jeanpierre_pichon@yahoo.fr
Soler Frédéric	06 25 81 25 14	/	fredimage@live.fr
Ufferte Alain	06.40.70.29.42		alain.ufferte@gmail.com
Cadelon Pierrette	06.82.96.23.06.	05.63.95.74.03.	Chrispette82@gmail.com
Etienne Jean François	06 72 83 42 21		Jean-francois.etienne831@orange.fr
Donnet Christian	06.08.92.59.77.	.	christian.donnet82@gmail.com
Henry Olivier	06.70.42.46.80.		jottt31@gmail.com

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

SAMU : 15

SAMU : 112 depuis un téléphone mobile **Numéros d'urgence :**

Pompiers : 18

SAMU : 15

SAMU : 112 depuis un téléphone mobile